

Table des matières

	<i>Page</i>
Introduction.	vii
Première partie. Détenus, sanctions autres que la détention, justice pour mineurs et justice réparatrice	
I. Traitement des détenus.	3
1. Ensemble de règles minima pour le traitement des détenus . . .	3
2. Dispositions visant à assurer l'application effective de l'Ensemble de règles minima pour le traitement des détenus . .	24
3. Ensemble de principes pour la protection de toutes les personnes soumises à une forme quelconque de détention ou d'emprisonnement.	32
4. Principes fondamentaux relatifs au traitement des détenus	43
5. Déclaration de Kampala sur les conditions de détention dans les prisons en Afrique	44
6. Traitement des étrangers dans les procédures pénales	49
7. Déclaration d'Arusha sur la bonne pratique en matière pénitentiaire.	51
II. Justice pour mineurs.	53
8. Ensemble de règles minima des Nations Unies concernant l'administration de la justice pour mineurs (les Règles de Beijing)	53
9. Principes directeurs des Nations Unies pour la prévention de la délinquance juvénile (les Principes directeurs de Riyad) . . .	80
10. Règles des Nations Unies pour la protection des mineurs privés de liberté.	91
11. Directives relatives aux enfants dans le système de justice pénale.	107
III. Sanctions autres que la détention et justice réparatrice	121
12. Règles minima des Nations Unies pour l'élaboration de mesures non privatives de liberté (les Règles de Tokyo)	121

	<i>Page</i>
13. Déclaration de Kadoma sur le travail d'intérêt collectif et recommandations faites à l'issue du séminaire intitulé "Justice pénale: les défis de la surpopulation carcérale", tenu à San José (Costa Rica) du 3 au 7 février 1997	132
14. Principes fondamentaux concernant le recours à des programmes de justice réparatrice en matière pénale.	137
IV. Torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants	143
15. Déclaration sur la protection de toutes les personnes contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants	143
16. Principes d'éthique médicale applicables au rôle du personnel de santé, en particulier des médecins, dans la protection des prisonniers et des détenus contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.	146
17. Principes relatifs aux moyens d'enquêter efficacement sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants pour établir la réalité des faits	148
V. Peine capitale	151
18. Peine capitale.	151
19. Garanties pour la protection des droits des personnes passibles de la peine de mort	152
20. Application des garanties pour la protection des droits des personnes passibles de la peine de mort	153
21. Principes relatifs à la prévention efficace des exécutions extrajudiciaires, arbitraires et sommaires et aux moyens d'enquêter efficacement sur ces exécutions	156
22. Garanties pour la protection des droits des personnes passibles de la peine de mort	160
23. Question de la peine de mort	163
 Deuxième partie. Modalités juridiques, institutionnelles et pratiques de coopération internationale 	
I. Traités types	169
24. Traité type d'extradition	169
25. Traité type d'entraide judiciaire en matière pénale	180
26. Traité type sur le transfert des poursuites pénales	192

	<i>Page</i>
27. Accord type relatif au transfert des détenus étrangers et recommandations relatives au traitement des détenus étrangers	197
28. Traité type relatif au transfert de la surveillance des délinquants bénéficiant d'un sursis à l'exécution de la peine ou d'une libération conditionnelle	203
29. Traité type pour la prévention des infractions visant les biens meubles qui font partie du patrimoine culturel des peuples . . .	208
30. Traité bilatéral type relatif à la restitution des véhicules volés ou frauduleusement soustraits	214
31. Accord bilatéral type sur le partage du produit du crime ou des biens confisqués	222
II. Déclarations et plans d'action	229
32. Déclaration de principes et programme d'action du programme des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale	229
33. Déclaration politique de Naples et Plan mondial d'action contre la criminalité transnationale organisée.	243
34. Déclaration de Vienne sur la criminalité et la justice: relever les défis du XXI ^e siècle	253
35. Plans d'action concernant la mise en œuvre de la Déclaration de Vienne sur la criminalité et la justice: relever les défis du XXI ^e siècle.	260
36. Déclaration de Bangkok sur les synergies et les réponses: alliances stratégiques pour la prévention du crime et la justice pénale.	284
 Troisième partie. Prévention du crime et questions relatives aux victimes	
I. Prévention du crime	295
37. Orientations pour la coopération et l'assistance technique dans le domaine de la prévention de la délinquance urbaine	295
38. Déclaration des Nations Unies sur le crime et la sécurité publique	299
39. Réglementation des armes à feu pour la prévention de la délinquance et la santé et la sécurité publiques	303
40. Principes directeurs applicables à la prévention du crime	307
II. Victimes	317
41. Déclaration des principes fondamentaux de justice relatifs aux victimes de la criminalité et aux victimes d'abus de pouvoir . .	317

	<i>Page</i>
42. Application de la Déclaration des principes fondamentaux de justice relatifs aux victimes de la criminalité et aux victimes d'abus de pouvoir	321
43. Plan d'action pour la mise en œuvre de la Déclaration des principes fondamentaux de justice relatifs aux victimes de la criminalité et aux victimes d'abus de pouvoir	324
44. Lignes directrices en matière de justice dans les affaires impliquant les enfants victimes et témoins d'actes criminels . .	328
III. Violence à l'égard des femmes	341
45. Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes	341
46. Stratégies et mesures concrètes types relatives à l'élimination de la violence contre les femmes dans le domaine de la prévention du crime et de la justice pénale	347
 Quatrième partie. Bonne gouvernance, indépendance de la magistrature et intégrité des personnels de l'appareil de justice pénale	
I. Bonne gouvernance, indépendance de la magistrature et intégrité des personnels de l'appareil de justice pénale	361
47. Code de conduite pour les responsables de l'application des lois	361
48. Principes directeurs en vue d'une application efficace du Code de conduite pour les responsables de l'application des lois . . .	367
49. Principes de base sur le recours à la force et l'utilisation des armes à feu par les responsables de l'application des lois	369
50. Principes fondamentaux relatifs à l'indépendance de la magistrature	376
51. Règles pour l'application effective des Principes fondamentaux relatifs à l'indépendance de la magistrature . . .	380
52. Principes de base relatifs au rôle du barreau	384
53. Principes directeurs applicables au rôle des magistrats du parquet	390
54. Code international de conduite des agents de la fonction publique	397
55. Déclaration des Nations Unies sur la corruption et les actes de corruption dans les transactions commerciales internationales .	399